INFOS COMMUNALES

INAUGURATION

MONUMENT COMMEMORATIF DES '22'

Le 6 avril 2024

Érigé en 1923, sur un terrain donné par la commune en concession perpétuelle et classé monument historique par arrêté du 17 novembre 1998, le Monument des **'22'** sis dans le cimetière communal est à la fois une tombe commune et un monument commémoratif. Comme beaucoup d'édifice, il n'avait pas échappé aux poids des ans, encore moins aux aléas climatiques. C'est en septembre 2006 que débutèrent des travaux de restauration, et le monument restauré fut inauguré le 11 novembre 2007. Hélas, très peu de temps après de nouvelles dégradations furent constatées. Entre 2007 et 2008 plusieurs reprises ont été effectuées, sans grand succès. Dès le mois de mars 2010 les dégradations se sont accentuées, avec une dégradation complète de la sculpture en janvier 2011.

Entre 2011 et 2014 de nombreux contacts et courriers ont été échangés entre la commune et le Cabinet d'architecture Algrin, ainsi qu'avec un cabinet d'expertise. La responsabilité de la restauratrice ayant été avérée, une réunion d'expertise du sinistre eut lieu à Paris, au Cabinet Algrin, en date du 24 septembre 2014. Il en était ressorti, que le contrat d'assurance de la restauratrice n'incluant pas ce genre de sinistre, celle-ci n'interviendrait pas financièrement. D'autre part, l'expert s'était montré dubitatif et avait précisé que plusieurs lots ayant été attribués à différentes entreprises, il s'avérait difficile de globaliser l'ouvrage et d'engager la seule responsabilité de la restauratrice.

Il avait cependant été reconnu, que l'origine du sinistre provenait d'un défaut de remodelage de la partie statutaire, dont le moulage avait été réalisé sur une statue abîmée et que les éléments complémentaires n'avaient pas résisté dans le temps. 70 748.68 € avaient déjà été budgétés pour la réhabilitation de l'ouvrage, 16 000 € étaient à nouveau nécessaires pour de nouvelles interventions. A partir d'octobre 2014 toutes les réclamations effectuées par la commune auprès de l'architecte, afin de trouver une solution pérenne pour tous, sont demeurées sans suite.

En septembre 2015, les membres du conseil municipal décidèrent, à l'unanimité, d'avoir recours à la justice. Une déclaration de sinistre fut établie auprès de la protection juridique générale de la compagnie d'assurance de la commune. Une procédure qui allait durer cinq ans. C'est en 2021 que la justice a rendu un jugement favorable à la commune. Quinze années de cheminement, de dossiers reconduits, pour qu'enfin nous puissions reprendre la restauration de ce monument.

C'est avec beaucoup d'émotion, que le samedi 6 avril 2024 à 10h30 nous avons inauguré le monument enfin restauré. Une belle cérémonie rythmée par la batterie fanfare de Trosly-Breuil, en présence des Anciens Combattants, des porte-drapeaux, des élus locaux et du territoire.

Le soldat, qui surplombe le monticule où sont gravés les noms des 22 soldats français du 102e Régiment d'Infanterie et du 26e Régiment d'Artillerie morts héroïquement au combat du Crocq entre le 12 et le 13 septembre 1914, peut à nouveau fièrement symboliser l'héroïsme de toute une jeunesse qui a donné sa vie pour la France.





